

**DECISION N° 20221018\_P\_129  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

**VU** le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

**VU** le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

**VU** la délibération n° 20200630\_D\_108 du Conseil Communautaire du 30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Culture - Patrimoine**

**Objet : Signature d'une convention avec M. Gaël BONNEFOND, gérant de la SCOP SARL YES HIGH TECH pour l'organisation d'une séance de découverte de l'univers de la manipulation d'objets et d'un spectacle « Les oubliés de l'île de Tromelin » dans le cadre de la saison culturelle 2022-2023.**

**Cette décision se substitue à la décision n° 20220801\_P\_108.**

N° 20221018\_P\_129

**Le Président,**

**Décide**

De signer une convention avec :

**OBJET**

**SCOP SARL YES HIGH TECH  
20 Rue Saint Joseph  
42000 SAINT ETIENNE**

**N° SIRET : 431 971 233 00033**

Le producteur interviendra dans l'organisation d'une séance d'improvisation et de manipulation d'objets, ainsi qu'un spectacle « Les oubliés de l'île de Tromelin ».

**Dates et lieux :**

- Le vendredi 21 octobre : séance d'improvisation et de manipulation d'objets.

**Lieux :** salle des expositions et médiathèque de Saint-Didier-en-Velay.

- Le vendredi 28 octobre : spectacle.

**Lieu :** Centre socio-culturel, La Séauve-sur-Semène

**Montant : 1100€ TTC**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 18 octobre 2022

Le Président,

Frédéric GIRODET

